

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

FÉVRIER  
2016

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 1,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 10,7% : droits de douane (+23,6%), TVA à l'importation (+7,8%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+8,9%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+33,3%) et des autres TIC (+26,5%);
- 3- la hausse de 1,5% de la fiscalité domestique : IS (-15,5%), IR (+4,5%), TVA à l'intérieur (-8,3%), droits d'enregistrement et timbre (+18,3%) et majorations de retard (-8,6%).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 1 MMDH à fin février 2016 contre 509 MDH à fin février 2015.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-41,6%) en raison principalement du recul de 63,8% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (716 MDH contre 1.980 MDH).

### Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 27% et un taux d'émission sur engagements de 68%, contre respectivement 28% et 66% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 2,2%, en raison de l'absence à fin février 2016 d'émissions au titre de la compensation contre des émissions de 3,7 MMDH un an auparavant et de la diminution des dépenses de personnel de 0,7%, conjuguée à la hausse de 10,6% des autres biens et services et de 65,3% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 16,9%, passant de 12,3 MMDH à fin février 2015 à 14,4 MMDH à fin février 2016.

### Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 5,1 MMDH contre un solde négatif de 6,3 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 14 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 14,7 MMDH à fin février 2015 compte tenu d'un solde positif de 3,9 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 868 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

**SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR**  
(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Février 2015	LF 2016	Février 2016	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>28 768</b>	<b>209 156</b>	<b>29 199</b>	<b>14%</b>	<b>1,5%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>26 002</b>	<b>191 695</b>	<b>27 547</b>	<b>14%</b>	<b>5,9%</b>
Impôts directs	9 193	85 504	9 127	11%	-0,7%
Impôts indirects	11 896	81 008	12 542	15%	5,4%
Droits de douane	1 261	7 903	1 559	20%	23,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	3 652	17 280	4 319	25%	18,3%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>2 718</b>	<b>14 161</b>	<b>1 586</b>	<b>11%</b>	<b>-41,6%</b>
Monopole et participations	72	8 330	67	1%	-6,9%
Domaine	54	350	49	14%	-9,3%
Autres recettes <sup>(1)</sup>	2 592	5 481	1 470	27%	-43,3%
<b>1.3- Recettes de certains CST :</b>	<b>48</b>	<b>3 300</b>	<b>66</b>	<b>2%</b>	<b>37,5%</b>
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	27	800	28	4%	3,7%
Fonds spécial routier	21	2 500	38	2%	81,0%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(2)</sup></b>	<b>35 039</b>	<b>212 443</b>	<b>34 282</b>	<b>16%</b>	<b>-2,2%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>28 152</b>	<b>167 809</b>	<b>29 048</b>	<b>17%</b>	<b>3,2%</b>
Personnel	18 564	106 776	18 439	17%	-0,7%
Autres biens et services	9 588	61 033	10 609	17%	10,6%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>3 167</b>	<b>28 284</b>	<b>5 234</b>	<b>19%</b>	<b>65,3%</b>
Intérieure	2 958	24 299	5 033	21%	70,1%
Extérieure	209	3 985	201	5%	-3,8%
<b>2.3- Compensation</b>	<b>3 720</b>	<b>16 350</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	0	0%	
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-6 271</b>	<b>-3 287</b>	<b>-5 083</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(2)</sup></b>	<b>12 345</b>	<b>63 892</b>	<b>14 434</b>	<b>23%</b>	<b>16,9%</b>
- Fonds spécial routier	0	2 500	0	0%	
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>3 927</b>	<b>12 229</b>	<b>5 479</b>		
<b>6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(3)</sup></b>	<b>-14 689</b>	<b>-54 950</b>	<b>-14 038</b>		
<b>7- VARIATION INSTANCES</b>	<b>-1 418</b>	<b>0</b>	<b>-1 113</b>		
<b>8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-16 107</b>	<b>-54 950</b>	<b>-15 151</b>		
<b>9- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>17 199</b>	<b>32 741</b>	<b>11 705</b>		
Dont :					
Adjudications	10 482		8 497		
Dépôts au Trésor	-67		2 807		
Compte courant à BAM	-299		954		
<b>10- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-1 092</b>	<b>22 209</b>	<b>3 446</b>		
Tirages et dons	627	26 796	5 105		
Amortissement	-1 719	-4 587	-1 659		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

## RECETTES ORDINAIRES

	Février 2015	LF 2016	Février 2016	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>26 002</b>	<b>191 695</b>	<b>27 547</b>	<b>14%</b>	<b>5,9%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>9 193</b>	<b>85 504</b>	<b>9 127</b>	<b>11%</b>	<b>-0,7%</b>
<i>Taxe Professionnelle</i>	14	317	15	5%	7,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	2 262	44 255	1 911	4%	-15,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	6 726	38 614	7 028	18%	4,5%
<i>Taxe d'Habitation</i>	2	46	2	4%	0,0%
<i>Majorations de retard</i>	185	2 226	169	8%	-8,6%
<i>Autres<sup>(1)</sup></i>	4	46	2	4%	-50,0%
<b>DROITS DE DOUANE</b>	<b>1 261</b>	<b>7 903</b>	<b>1 559</b>	<b>20%</b>	<b>23,6%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>11 896</b>	<b>81 008</b>	<b>12 542</b>	<b>15%</b>	<b>5,4%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :</b>	3 244	25 500	3 875	15%	19,5%
<i>Tabacs manufacturés</i>	1 251	9 050	1 668	18%	33,3%
<i>Produits énergétiques</i>	1 789	14 850	1 949	13%	8,9%
<i>Autres</i>	204	1 600	258	16%	26,5%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	8 652	55 508	8 667	16%	0,2%
<i>à l'intérieur</i>	4 077	22 122	3 737	17%	-8,3%
<i>à l'importation</i>	4 575	33 386	4 930	15%	7,8%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>3 652</b>	<b>17 280</b>	<b>4 319</b>	<b>25%</b>	<b>18,3%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>2 718</b>	<b>14 161</b>	<b>1 586</b>	<b>11%</b>	<b>-41,6%</b>
<i>Domaine</i>	54	350	49	14%	-9,3%
<i>Monopoles et participations</i>	72	8 330	67	1%	-6,9%
<i>Fonds de concours</i>	21	0	19		-9,5%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	1 980	1 058	716	68%	-63,8%
<i>Redevance gazoduc</i>	349	2 000	215	11%	-38,4%
<i>Recettes diverses<sup>(2)</sup></i>	242	2 423	520	21%	114,9%
<b>RECETTES DE CERTAINS CST</b>	<b>48</b>	<b>3 300</b>	<b>66</b>	<b>2%</b>	<b>37,5%</b>
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	27	800	28	4%	3,7%
<i>Fonds spécial routier</i>	21	2 500	38	2%	81,0%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>28 768</b>	<b>209 156</b>	<b>29 199</b>	<b>14%</b>	<b>1,5%</b>

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries,...

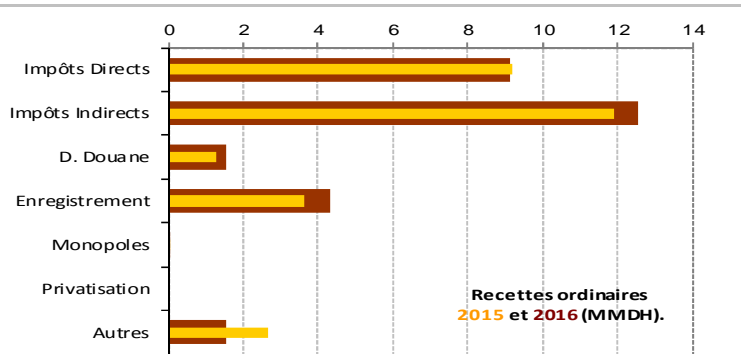
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin février 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 1,5% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 2,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 5,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 15,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 11,7 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 29,2 MMDH contre 28,8 MMDH à fin février 2015, en augmentation de 1,5%.

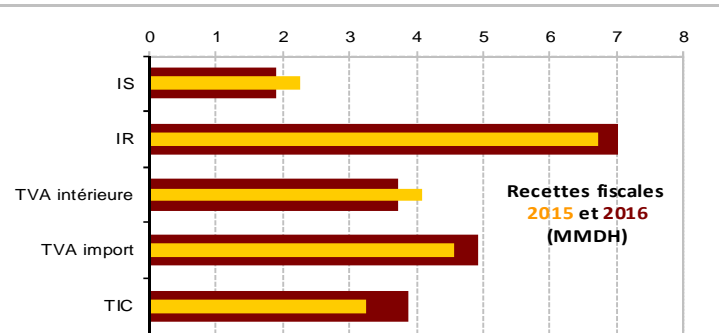
Ceci s'explique par la hausse des droits de douane de 23,6%, des impôts indirects de 5,4% et des droits d'enregistrement et de timbre de 18,3%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 41,6%.



### 1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 27,5 MMDH contre 26 MMDH à fin février 2015, en hausse de 5,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 10,7% et de la fiscalité domestique de 1,5%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 8,4 MMDH à fin février 2016 contre 7,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 10,7% ou +813 MDH par rapport à leur niveau à fin février 2015, sachant qu'à fin février 2015 les recettes douanières avaient connu une baisse de 14,3% par rapport à leur niveau à fin février 2014 (7,6 MMDH contre 8,9 MMDH).

##### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin février 2016 ont atteint 1.559 MDH contre 1.261 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 23,6% ou +298 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 4,9 MMDH à fin février 2016 contre 4,6 MMDH à fin février 2015, enregistrant ainsi une hausse de 7,8% ou +355 MDH, sachant qu'à fin février 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 10,9% par rapport à son niveau à fin février 2014 (4,6 MMDH contre 5,1 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 6,6% ou -46 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 10,3% ou +401 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 1.949 MDH contre 1.789 MDH, en augmentation de 8,9% par rapport à son niveau de fin février 2015 ou +160 MDH, sachant qu'à fin février 2015 la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une diminution de 29,5% par rapport à son niveau à fin février 2014 (1,8 MMDH contre 2,5 MMDH).

#### 1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 17,2 MMDH à fin février 2016 contre 16,9 MMDH à fin février 2015, soit une augmentation de 1,5% ou +261 MDH.

### - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 1,9 MMDH à fin février 2016 contre 2,3 MMDH un an auparavant, en diminution de 15,5% ou -351 MDH.

### - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin février 2016 ont enregistré une augmentation de 4,5% par rapport à leur niveau à fin février 2015 (7 MMDH contre 6,7 MMDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 20,2% ou +108 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (643 MDH contre 535 MDH), sachant qu'à fin février 2015, l'IR sur profits immobiliers avait enregistré une diminution de 21,9% ou -150 MDH par rapport à son niveau de fin février 2014 (535 MDH contre 685 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une baisse de 4,5%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Février 2015	Février 2016	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>6 726</b>	<b>7 028</b>	<b>4,5%</b>
dont IR prélevé par la DDP	1 465	1 399	-4,5%

### -TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2016 se sont établies à 3,7 MMDH contre 4,1 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 8,3% ou -340 MDH.

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 1.044 MDH à fin février 2016 contre 509 MDH à fin février 2015.

### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 4,3 MMDH à fin février 2016 contre 3,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 18,3% ou +667 MDH.

### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 8,3% résultant principalement de la baisse de 8,6% des majorations de retard.

## 1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 1,6MMDH contre 2,7 MMDH un an auparavant, en diminution de 41,6% ou -1,1 MMDH, en raison essentiellement de la baisse de 63,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (716 MDH contre 1.980 MDH).

### - Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 67 MDH à fin février 2016, soit presque le même niveau qu'à fin février 2015.

Ces recettes ont été versées par Bank Al-Maghrib.

	Produit des monopoles et participations			
	Février 2015	LF 2016	Février 2016	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	72	660	67	10%
<b>I.A.M</b>	0	1 550	0	0%
<b>O.C.P</b>	0	2 000	0	0%
<b>ANCFCC</b>	0	1 500	0	0%
<b>C.D.G</b>	0	350	0	0%
<b>Autres</b>	0	2 270	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>8 330</b>	<b>67</b>	<b>1%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 43,3% qui s'explique principalement par la diminution de 63,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (716 MDH contre 1.980 MDH) et de 38,4% de la redevance gazoduc (215 MDH contre 349 MDH).

### Structure des recettes ordinaires

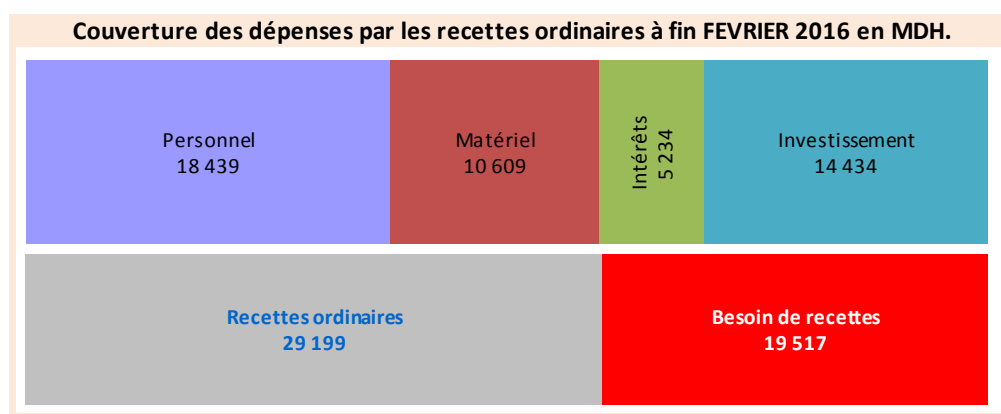
A fin février 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 96,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 8,7 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

### Principales natures de recettes du budget général à fin FEVRIER 2016

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	8 667	▲ 0,2%	29,7%
	- à l'importation	4 930	▲ 7,8%	16,9%
	- à l'intérieur	3 737	▼ 8,3%	12,8%
2	Impôt sur le revenu	7 028	▲ 4,5%	24,1%
3	Droits d'enregistrement	4 319	▲ 18,3%	14,8%
4	TIC prod. énergétiques	1 949	▲ 8,9%	6,7%
5	Impôt sur les sociétés	1 911	▼ 15,5%	6,5%
6	TIC tabacs manufacturés	1 668	▲ 33,3%	5,7%
7	Droits de douane	1 559	▲ 23,6%	5,3%
8	Rec. atténuation dép. dette	716	▼ 63,8%	2,5%
9	Redevance gazoduc	215	▼ 38,4%	0,7%
10	Majorations de retard	169	▼ 8,6%	0,6%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin février 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 85,2% contre 82,1% un an auparavant. Ainsi, à fin février 2016, 63,2% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 36,6% aux dépenses de matériel et 17,9% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

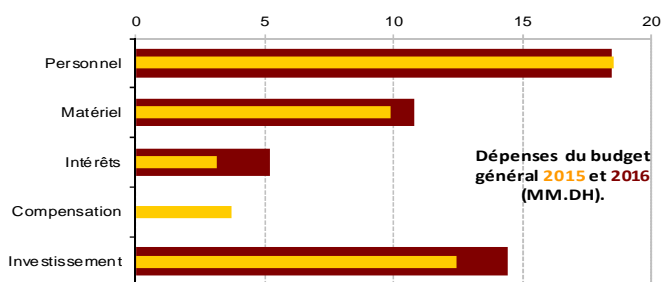
A fin février 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 106,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 27% contre 28% à fin février 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 68% contre 66% un an auparavant.

	Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2016				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	183 359	45 690	29 216	25%	64%
<b>Investissement</b>	68 018	22 394	14 453	33%	65%
<b>C.S.T</b>	72 196	23 964	13 991	33%	58%
<b>SEGMA</b>	1 311	70	13	5%	19%
<b>Dette</b>	69 192	14 542	14 542	21%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>394 076</b>	<b>106 660</b>	<b>72 215</b>	<b>27%</b>	<b>68%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 58,2 MMDH à fin février 2016, en hausse de 0,3% par rapport à leur niveau à fin février 2015, en raison de l'augmentation de 16,4% des dépenses d'investissement et de 7,9% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup>, conjuguée à la baisse de 9,1% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	32 145	183 359	29 216	16%	-9,1%
<b>Investissement</b>	12 417	61 392	14 453	24%	16,4%
<b>Dette</b>	13 475	69 192	14 542	21%	7,9%
<b>TOTAL</b>	<b>58 037</b>	<b>313 943</b>	<b>58 211</b>	<b>19%</b>	<b>0,3%</b>

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique essentiellement par l'augmentation de 70,1% des intérêts de la dette intérieure (5 MMDH contre 3 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 29,2 MMDH, dont 18,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une baisse de 0,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 8,3% (8,6 MMDH contre 7,9 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 61,1% (2,2 MMDH contre 5,7 MMDH) en raison de l'absence à fin février 2016 d'émissions de la compensation contre des émissions de 3,7 MMDH un an auparavant.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	18 564	106 776	18 439	17%	-0,7%
<b>Matériel</b>	7 911	35 101	8 571	24%	8,3%
<b>Charges communes</b>	5 670	38 182	2 206	6%	-61,1%
dont compensation	3 720	15 550	0	0%	
<b>Dépenses imprévues</b>		3 300			
<b>TOTAL</b>	<b>32 145</b>	<b>183 359</b>	<b>29 216</b>	<b>16%</b>	<b>-9,1%</b>

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin février 2016 se sont établis à 18.439 MDH contre 18.564 MDH une année auparavant, soit une diminution de 0,7% ou -125 MDH.

Les salaires servis par la DDP ont été de 14,8 MMDH, en baisse de 1,9% par rapport à leur niveau à fin février 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,2% et de la diminution des rappels de 52,7%.

#### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 10,6 MMDH, en hausse de 10,6% ou +1 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (915 MDH contre 960 MDH), aux divers établissements et entreprises publics (3,8 MMDH contre 3,1 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (608 MDH contre 558 MDH).

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 5,2 MMDH à fin février 2016 contre 3,2 MMDH à fin février 2015, en augmentation de 65,3%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 70,1% (5 MMDH contre 3 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 3,8% (201 MDH contre 209 MDH).

#### Compensation

A fin février 2016, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses au titre de la compensation contre des émissions de 3,7 MMDH à fin février 2015.

<sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

## SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin février 2016 a été négatif pour 5,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 6,3 MMDH un an auparavant.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

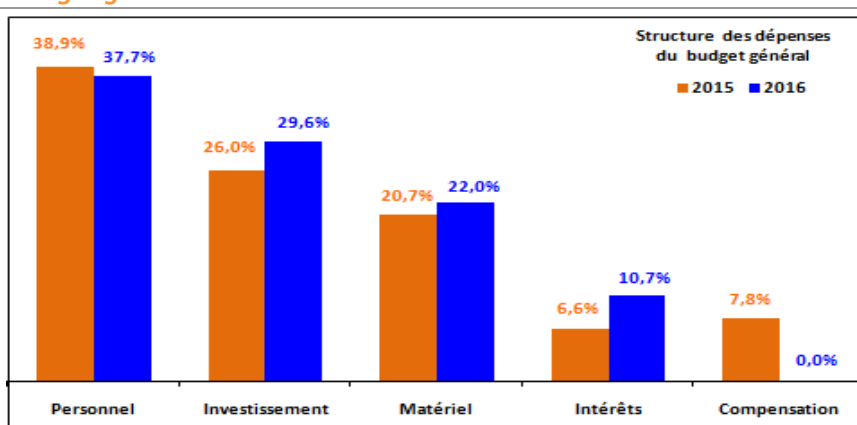
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 14,5 MMDH à fin février 2016 contre 12,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 16,4%, suite à l'augmentation des charges communes de 33,8% et la baisse des dépenses des ministères de 14,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,1 MMDH contre 7,4 MMDH à fin février 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>12 417</b>	<b>61 392</b>	<b>14 453</b>	<b>24%</b>	<b>16,4%</b>
<b>1- Ministères</b>	4 516	40 524	3 880	10%	-14,1%
<b>2- Charges communes :</b>	<b>7 901</b>	<b>20 868</b>	<b>10 573</b>	<b>51%</b>	<b>33,8%</b>
- Concours divers	7 400	16 353	10 053	61%	35,9%
- Ristournes d'intérêts	0	220	14	6%	
- Autres	501	4 295	506	12%	1,0%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin février 2015 et fin février 2016 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 19,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,1 MMDH et de la rentrée de 868 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 14 MMDH, dont 6,4 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 5,5 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
<b>C.A.S</b>	8 571	68 015	8 236	6 373	54 779	6 411	1 825
TVA des CL	3 708	23 789	3 714	5 171	23 789	4 526	-812
I.N.D.H	0	3 096	22	16	3 096	0	22
Soutien prix. prd.alim.	27	800	28	0	800	0	28
F.S. Routier	21	2 500	38	0	2 500	0	38
F.D. Agricole	403	500	501	734	500	545	-44
Remploi domanial	249	1 440	92	60	1 440	37	55
Lutte contre chômage	547	567	245	129	567	153	92
Dons des pays du CCG	0	13 000	868	0	0	0	868
Appui Cohés. Social	1 859	4 200	264	0	4 200	140	124
F.S. Habitat	6	2 000	79	0	2 000	0	79
Dévelop. Sport	0	800	498	2	800	1	497
Autres CAS	1 751	15 323	1 887	261	15 087	1 009	878
<b>C. Dép.Dotation(*)</b>	9 398	10 800	11 298	7 604	10 800	7 569	3 729
<b>Autres C.S.T</b>	2	121	2	19	1 128	11	-9
<b>TOTAL</b>	<b>17 971</b>	<b>78 936</b>	<b>19 536</b>	<b>13 996</b>	<b>66 707</b>	<b>13 991</b>	<b>5 545</b>

(\*) Comptes de dépenses sur dotation



#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin février 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 200 MDH contre 356 MDH à fin février 2015, en diminution de 43,8%.

Les dépenses émises ont été de 13 MDH contre 11 MDH un an auparavant.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>273</b>	<b>0</b>	<b>168</b>		<b>-38,5%</b>
Recettes	284	2 225	181	8%	-36,3%
Dépenses	11	2 225	13	1%	18,2%
<b>Equipement :</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>19</b>		<b>-73,6%</b>
Recettes	72	781	19	2%	-73,6%
Dépenses	0	781	0	0%	

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin février 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 14% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 16,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 22,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	FEVRIER 2016	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>209 156</b>	<b>29 199</b>	<b>14,0%</b>	<b>179 957</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>191 695</b>	<b>27 547</b>	<b>14,4%</b>	<b>164 148</b>
<i>Impôts directs</i>	85 504	9 127	10,7%	76 377
<i>Impôt sur les sociétés</i>	44 255	1 911	4,3%	42 344
<i>Impôt sur le revenu</i>	38 614	7 028	18,2%	31 586
<i>Impôts indirects</i>	81 008	12 542	15,5%	68 466
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 122	3 737	16,9%	18 385
<i>TVA à l'importation</i>	33 386	4 930	14,8%	28 456
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	25 500	3 875	15,2%	21 625
<i>Droits de douane</i>	7 903	1 559	19,7%	6 344
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 280	4 319	25,0%	12 961
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>14 161</b>	<b>1 586</b>	<b>11,2%</b>	<b>12 575</b>
<i>Monopole et participations</i>	8 330	67	0,8%	8 263
<i>Autres recettes</i>	5 831	1 519	26,1%	4 312
<b>1.3- Recettes de certains CST :</b>	<b>3 300</b>	<b>66</b>	<b>2,0%</b>	<b>3 234</b>
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	28	3,5%	772
<i>Fonds spécial routier</i>	2 500	38	1,5%	2 462
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>212 443</b>	<b>34 282</b>	<b>16,1%</b>	<b>178 161</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>167 809</b>	<b>29 048</b>	<b>17,3%</b>	<b>138 761</b>
<i>Personnel</i>	106 776	18 439	17,3%	88 337
<i>Autres biens et services</i>	61 033	10 609	17,4%	50 424
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>28 284</b>	<b>5 234</b>	<b>18,5%</b>	<b>23 050</b>
<i>Intérieure</i>	24 299	5 033	20,7%	19 266
<i>Extérieure</i>	3 985	201	5,0%	3 784
<b>2.3- Compensation</b>	<b>16 350</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>16 350</b>
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>63 892</b>	<b>14 434</b>	<b>22,6%</b>	<b>49 458</b>
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 500	0	0,0%	2 500

## DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 14 MMDH à fin février 2016, contre un déficit budgétaire de 14,7 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,4 MMDH à fin février 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une baisse de 1,1 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 15,2 MMDH contre un besoin de financement de 16,1 MMDH à fin février 2015 et d'un flux net positif de 3,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 11,7 MMDH contre un recours au financement intérieur de 17,2 MMDH à fin février 2015.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin février 2016, le financement extérieur a été positif de 3,4 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 1,7 MMDH contre des tirages de 5,1 MMDH dont 4,3 MMDH auprès de la BIRD et 760 MDH auprès de la BAD.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 8,5 MMDH contre 10,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,8 MMDH contre une diminution de 67 MDH à fin février 2015 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 954 MDH contre une reconstitution de 299 MDH à fin février 2015.

### Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 55,4 MMDH à fin février 2016, en augmentation de 2,8 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

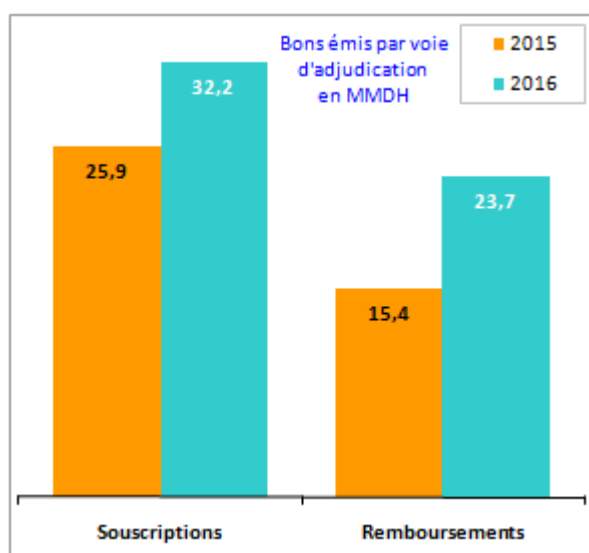
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,3 MMDH à fin février 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 10 MMDH effectués en février 2016 et dont le remboursement n'intervient qu'en mars.

### Dette intérieure

S'élevant à 483,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 8,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 32,2 MMDH et de remboursements pour 23,7 MMDH contre un recours pour un montant net de 10,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 25,9 MMDH et de remboursements pour 15,4 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>470 104</b>	<b>32 204</b>	<b>23 706</b>	<b>478 602</b>	<b>1,8%</b>
13 semaines	1 050	360,30	550,00	860	
26 semaines	984	458,30	0,00	1 442	
52 semaines	25 449	1 868,10	4 752,70	22 564	
2 ans	59 040	2 928,60	9 971,50	51 997	
5 ans	123 680	6 959,20	2 859,00	127 780	
10 ans	87 533	6 441,20	5 573,00	88 401	
15 ans	110 092	4 919,10	0,00	115 011	
20 ans	48 966	5 228,60	0,00	54 195	
30 ans	13 312	3 040,20	0,00	16 352	
<b>Autres</b>	<b>1 631</b>	<b>2 833</b>	<b>13</b>	<b>4 451</b>	<b>172,9%</b>
<b>Total</b>	<b>471 735</b>	<b>35 037</b>	<b>23 719</b>	<b>483 053</b>	<b>2,4%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin février 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 11,3 MMDH.

ECHANGES ET RACHATS DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Remboursés	Emis
52 semaines		1 452,7	
2 ans		5 852,2	
5 ans		2 859,0	2 994,0
10 ans	20,0	1 137,2	2 001,70
15 ans			2 101,70
20 ans			2 267,70
30 ans			1 999,80
<b>Total</b>	<b>20,0</b>	<b>11 301,1</b>	<b>11 364,9</b>